

Une Rainette faux-grillon de l'Ouest est découverte au refuge faunique Marguerite-D'Youville

Minuscule amphibien, immense découverte

(Châteauguay, le 20 avril 2010) – Héritage Saint-Bernard est extrêmement fier d'annoncer la découverte de Rainettes faux-grillon de l'Ouest au refuge faunique Marguerite-D'Youville, la plus rare des grenouilles du Québec classée « espèce vulnérable » par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Récit de la découverte

Régulièrement, deux employés d'Héritage Saint-Bernard, Marc-Philippe Christophe et Philippe Geoffrion, s'organisent des randonnées en milieu naturel dans le but de faire de nouvelles découvertes. La semaine dernière, ces deux passionnés se sont planifié une sortie sur l'île Saint-Bernard dans l'espoir de découvrir la rare Rainette faux-grillon de l'Ouest, certains des milieux humides du refuge faunique pouvant abriter ce minuscule amphibien. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les deux employés ont entendu le chant d'une rainette faux-grillon le mardi 13 avril tard dans la soirée. Dans les jours qui ont suivi, ils ont poursuivi leurs recherches afin de confirmer l'identification et la présence de cette rare rainette en l'observant, en écoutant et en enregistrant son chant.

La rainette faux-grillon, la plus petites des grenouilles du Québec, mesure un maximum de 3,7 cm. Différents indices nous permettent de la reconnaître : sa lèvre supérieure blanche, la bande noire qui traverse son œil et se prolonge derrière sa tête ainsi que les trois lignes noires sur son dos. Elle se reproduit dans de petits milieux humides temporaires. En général, la rainette faux-grillon demeure à moins de 100 m du lieu de reproduction et elle se déplace en moyenne de 3,5 m par jour. Elle se nourrit de fourmis, d'araignées, de mouches et d'autres petits invertébrés. De par sa petite taille, elle est à la base de la chaîne alimentaire et est la proie de plusieurs insectes, comme les larves de libellules, de poissons et de certains oiseaux comme le Merle d'Amérique.

Espèce vulnérable

La Rainette faux-grillon de l'Ouest est la plus rares grenouilles du Québec. Elle est classée « espèce vulnérable » par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Selon les plans de conservation de la rainette faux-grillon du Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL) et l'Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest, la rainette faux-grillon a perdu près de 90% de son aire de répartition historique au Québec. Selon le même document, il ne reste, en Montérégie, que neuf métapopulations et sept petites populations isolées. La découverte de cette rainette à Châteauguay est une première puisque sur la carte de répartition de l'espèce en Montérégie, il y a un grand vide dans le secteur de Châteauguay, Léry et les environs.

Aujourd'hui même dans le quotidien *La Presse*, le journaliste Charles Côté nous apprend que la Rainette faux-grillon de l'Ouest pourrait disparaître au profit de la construction résidentielle en banlieue (*Une minuscule grenouille disparaîtra du Québec*). Dans l'article, on apprend que l'Équipe de rétablissement de

la Rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, dans un avis, affirme « que le déclin des populations se poursuit de façon alarmante en Montérégie et en Outaouais. Les pouvoirs publics ne parviennent pas à assurer la conservation à long terme des habitats résiduels de l'espèce. »

Selon Geneviève Audet, présidente de CIEL, « la rainette faux-grillon est une espèce "parapluie", c'est-à-dire qu'en protégeant son habitat, on protège l'habitat d'une grande diversité d'espèces. On protège donc notre biodiversité ». Elle ajoute qu'il est difficile de protéger la rainette faux-grillon puisque les lois existantes ne permettent pas de protéger son habitat. Toutefois, selon Martin Léveillé, biologiste au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la découverte de la rainette par les employés d'Héritage Saint-Bernard est une belle nouvelle, particulièrement intéressante puisqu'elle a eu lieu sur un territoire protégé et géré pour la faune.

Cette découverte a lieu 17 ans après la création du refuge faunique Marguerite-D'Youville. Selon Geneviève Audet, présidente de CIEL, il y a probablement toujours eu une petite population présente, mais comme la rainette faux-grillon est plus discrète que d'autres espèces, surtout lorsqu'elle est en petit nombre et qu'elle est en compétition avec les poissons présents à l'île Saint-Bernard, nous n'avons simplement jamais détecté sa présence. Cette découverte est une nouvelle preuve que ce n'est pas parce qu'on ne découvre pas une espèce particulière lors d'une année d'inventaire que l'espèce est nécessairement absente du site observé.

Ceinture-verte : urgence !

Les découvertes du genre confirment l'importance de protéger des milieux naturels d'importance qui pourraient être la cible des promoteurs immobiliers. Selon Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard, la découverte de la Rainette faux-grillon de l'Ouest ajoute à l'importance et à l'urgence de protéger la ceinture verte Châteauguay-Léry. « Malheureusement, la rainette faux-grillon se retrouve souvent là où il y a un intérêt domiciliaire. On a trouvé des rainettes au refuge faunique Marguerite-D'Youville. Il est fort probable qu'on en retrouve dans la ceinture verte. On ne peut plus laisser aller des parcelles de terrains », explique-t-il. M. L'Écuyer ajoute que la recherche et les inventaires permettent de découvrir des richesses exceptionnelles.

« Par contre, les municipalités n'ont pas à assumer seules les frais de protéger des territoires. Si le gouvernement stipule que la rainette faux-grillon est une "espèce vulnérable" et que son habitat doit être protégé, il est nécessaire qu'il soutienne les villes dans leurs actions. »

En guise de conclusion, Dominic Gendron, coordonnateur à la protection et à l'aménagement du territoire chez Héritage Saint-Bernard précise que « le refuge faunique Marguerite-D'Youville est protégé depuis 1993 et c'est aujourd'hui qu'on découvre la rainette faux-grillon pour la première fois. Qu'est-ce qui se cache dans les territoires qui ne bénéficient pas d'un statut de protection ? Qu'est-ce que qui pourrait disparaître si le territoire de la ceinture verte Châteauguay-Léry était développé ? ».

Source : Dominic Gendron, 450 698-3133 poste 226, dominic.gendron@heritagestbernard.qc.ca
Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca

Photos : Crédit : Dominic Gendron

- **Rainette 010** – Marc-Philippe Christophe et Philippe Geoffrion dans l’habitat où la rainette faux grillon a été localisée.
- **Rainette 013** – Idem
- **Rainette faux-grillon de l’ouest** – Le minuscule amphibien dans son habitat.
- **Rainette faux-grillon de l’ouest 2** – La plus petite grenouille du Québec, la Rainette faux-grillon de l’Ouest.
- **Rainette faux-grillon de l’ouest 3** – Idem

Fichier audio :

- **rainette du refuge faunique.wav** – Chant de la rainette faux-grillon enregistré le 14 avril 2010

Lien intéressant :

- Plan de conservation de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie – Présenté à la Ville de La Prairie, préparé conjointement par le Centre d’information sur l’environnement de Longueuil et l’Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l’Ouest au Québec, juin 2008
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/plan-rainette-la-prairie.pdf>